

# Offre de mission en service civique

## Information sur les droits et obligations des mineurs auprès d'un public scolaire

Au sein de la direction prévention, le service civique vient en appui des interventions de la correspondante ville-justice. Cette dernière a entre autres pour mission d'expliquer le fonctionnement de la justice, les droits et les obligations des mineurs auprès des mineurs et jeunes majeurs dionysiens.

### Les missions

L'objectif de la mission est d'informer un public scolaire sur les droits et les obligations des mineurs. Les activités confiées au volontaire se déclinent comme suit :

- Animer l'exposition "Moi Jeune Citoyen " auprès d'un public scolaire élémentaire pour les sensibiliser sur les droits et devoirs des mineurs au moyen d'une exposition interactive
- Animer l'exposition "Question de justice 13-18" auprès d'élèves en secondaire à partir du niveau de 4e
- animer auprès d'un public collégien ou lycéen diverses interventions juridiques sur des thématiques telles que les réseaux sociaux et le cadre de la loi, la justice des mineurs...
- faire découvrir les acteurs de la justice en fonction des demandes dans les forum des métiers organisés par les établissements scolaires par exemple, ou à la demande d'un professeur dans sa classe
- Découverte et sensibilisation des différentes juridictions avec des collégiens et des lycéens par le biais de journée justice.

### Moyens humains mobilisés pour la réalisation de la mission

Le service civique viendra en appui concret de la correspondante ville-justice. Le statut du volontaire est différent d'un titulaire et d'un bénévole, car il est dans une démarche d'engagement et il est encadré par une tutrice.

### Durée de la mission

24h hebdomadaire sur une période de 8 mois à compter du 15 octobre 2022